

Continuité pédagogique – Point pour les familles 17 mars 2020

Chers parents,

Suite aux décisions annoncées ce 16 mars par le gouvernement ivoirien dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, les établissements scolaires seront fermés en Côte d'Ivoire à partir du 17 mars pour une durée de 30 jours.

La Direction et les équipes pédagogiques sont mobilisées pour offrir à vos enfants une continuité pédagogique à distance.

Les dispositifs retenus vous seront envoyés dans les jours à venir. Vous recevrez par mail les activités de vos enfants accompagnées de conseils et de précisions de la part de la Direction et des enseignants.

Bien cordialement

La Direction